

## Comité SOS expulsion : 702 familles recensées

**Le nombre des familles expulsées recensées a atteint 720 cas dans la wilaya d'Alger, selon le comité SOS Expulsion, dont les représentants ont tenu, hier, un point de presse.**

Deux cas d'expulsion ont été enregistrés, hier encore, dans la commune de Bab Ezzouar. Un de ces deux cas concerne une mère de famille et ses quatre filles occupant une tente. «Ces familles ont été chassées dans le cadre de la délocalisation des habitations précaires créées par d'anciens occupants des bidonvilles d'El Djazira. Aucune distinction n'a été faite entre les imposteurs et les familles réellement dans le besoin», explique Hakim Salim, porte-parole du comité. «Il y a recrudescence et abus d'utilisation des expulsions, sans aucun égard pour les familles qui se retrouvent à la rue en hiver.

La loi stipule que l'autorité publique devrait suspendre ces mesures durant cette période (trêve hivernale)», selon M. Salim. Le comité réclame une enquête sur la destination des différents programmes de logements. «Depuis des années, des millions de logements ont été construits, mais force est de constater que des familles sans logement n'ont bénéficié d'aucun toit», souligne M. Salim. L'opération de régularisation des constructions, lancé depuis plus d'une année, cache également certaines irrégularités : y a-t-il eu enquête sur les opérations d'acquisition de terrains construits anarchiquement ? Les constructions régularisées ont-elles été réalisées pour régler un problème de logement ou pour un enrichissement rapide de leurs «propriétaires».

Tels sont les questionnements qui devraient être pris en compte dans le processus de régularisation des constructions, selon M. Salim qui fera remarquer qu'«au moment où des familles se battent pour le droit au logement, des imposteurs accélèrent leurs démarches pour s'offrir plusieurs logements en toute impunité.»

Fatima Arab

---

## D'APRÈS LA LADDH

### **702 familles expulsées de leur logement depuis juillet 2009**

Des familles au nombre de 702 sont expulsées de leur logement depuis juillet 2009. C'est ce qu'a déclaré le porteparole du Comité SOSExpulsés, affilié à la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH), Salim Hakim, hier, à Alger, au siège de cette ligue. «Sur les 702 familles expulsées seulement deux ont été relogées» a-t-il martelé. En effet, rien que pour l'année 2010, il a indiqué que «500 ménages se sont retrouvés dans la rue en plein hiver», a-t-il ajouté. Dans cette prise de conscience, Salim Hakim se demande pourquoi l'article de la constitution qui stipule que le droit au logement des citoyens est garanti par l'État n'est pas appliqué, alors que le plan quinquennal de 286 milliards de dollars est sur la voie d'être appliqué. Il remet en cause le rôle des présidents des Assemblées populaires communales. «Les élus locaux doivent parvenir à trouver des solutions aux problèmes des citoyens qui les ont choisis à gérer leur communes», a-t-il dénoncé. En outre, le président du Comité SOSExpulsés a pointé du doigt la politique gouvernementale qui consiste à lutter contre l'habitat précaire sans pour autant offrir aux citoyens concernés un abri décent qui les protège contre toutes les menaces. «Les familles expulsées se trouvent dans des tentes, des garages, ou encore simplement dans la rue», a-t-il dévoilé. Il précise que ces familles craignent tellement pour la sécurité de leur enfant et notamment les femmes et les jeunes filles qui sont sujettes au harcèlement sexuel, que les pères attendent des autorités locales qu'elles sauvent l'honneur de leur famille. Salim Hakim demande également à ce que les présidents des précédentes APC qui se sont montrés laxistes en permettant les constructions illicites et les bidonvilles dans leur circonscription territoriale soient jugés. «Ils doivent rendre compte, puisque ils sont responsables de ce qui se passe actuellement», a-t-il suggéré. Dans ce contexte, le président du Comité SOS-Expulsés a mis en garde contre la dégradation de la situation. « Il y a des gens qui veulent manipuler la situation pour déstabiliser la sécurité du pays» a-t-il averti. Par ailleurs, le conférencier a dévoilé que les familles expulsées se trouvent déçues de leurs droits civiques. Ils ne peuvent pas bénéficier, comme les autres citoyens, d'un passeport ou tout autre papier administratif. «Nous sommes rayés de la carte» a scandé Djamel, animateur à la Chaîne III de la Radio nationale. Un autre citoyen déclare qu'il ne peut pas inscrire son fils qui est excellent dans un club de football, à défaut de papiers qui démontrent leur domicile. Alors qu'une autre mère dénonce qu'elle habite dans une tente sans chauffage avec ses trois filles. «Nous sommes obligés de nous serrer les unes contre les autres afin de nous chauffer» a-t-elle regretté. Les différents intervenants qui se sont trouvés dans la rue questionnent sur la pérennité «de cette décision de justice irrévocable» d'expulser des familles sans préalablement mener des enquêtes adéquates et sans l'authentification des faits par les huissiers de justice qui appliquent ces décisions arbitraires à la lettre. À cet égard, le Centre europe tiers monde, est vivement préoccupé par les informations alarmantes reçues de la part du comité «SOS-Expulsés» de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme concernant le droit à un logement décent en Algérie.

**Fawzi Khemili**

## **Le Comité SOS Expulsions tire la sonnette d'alarme**

### **3 000 enfants jetés à la rue en un an**

Aujourd'hui, on expulse même les familles en plein hiver alors que c'est contraire à la loi, notamment l'article 245 de la Constitution de la République.

Plus de 3 000 enfants, 800 familles, 500 jeunes filles et autant de mères et de pères, de grands-mères et de grands-pères, ont été expulsés en l'espace d'une année seulement sur l'ensemble du territoire national. Tels sont des chiffres rapportés par le «Comité SOS Expulsions», dont le porte-parole Salmi Hakim, est une victime de ce phénomène de société qui connaît aujourd'hui une escalade inquiétante. «Aujourd'hui, on expulse même les familles en plein hiver, alors que c'est strictement contraire à la loi, notamment l'article 245 de la Constitution de la République. Mais surtout contraire à la convention de l'ONU, emmenée par le Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) qui recommande une pièce de rechange pour chaque famille expulsée suivant les droits de l'homme, et dont l'Algérie est membre depuis 1966, puisque notre pays a ratifié et signé ce pacte», explique le porte-parole du Comité SOS Expulsion. Ce dernier, muni d'une armada de documents et de plusieurs lettres de SOS de familles victimes d'une expulsion abusive, a dénoncé l'acte désolant des élus locaux qui, selon lui, n'ont rien fait pour apaiser la souffrance de ces centaines de familles. Bien au contraire, les maires se sont éclipsés devant la situation précaire de ces expulsés, fuyant ainsi leurs devoirs face aux citoyens qui résident dans leur commune. «Ils ne nous reçoivent même pas dans leurs cabinets. Bien au contraire, ils évitent de nous accorder une audience pourtant légitime par rapport à notre cas», souligne-t-il. Il ajoutera : «La colère de ces milliers d'Algériens expulsés sans aucune pièce de rechange est en train de grandir. En tant que représentants de ces centaines de familles, nous sommes en train de les calmer, car on aime notre pays et nous savons très bien qu'il y a des gens qui exploitent la situation de ces familles afin de créer une tension. Nous faisons des efforts pour éviter un tel drame, mais la patience des familles à des limites, et on craint qu'un jour leur colère n'explode». Le porte-parole de ce Comité dira, d'autre part, que le nombre des familles expulsées a brusquement augmenté ces derniers mois, voire durant cet hiver même. «On a l'impression qu'il s'agit d'une opération préparée à l'avance. Jamais il n'y a eu autant d'expulsions que cette année. Elles connaissent une effroyable escalade. Au moment où je vous parle, des familles sont en train d'être expulsées de leurs demeures. Il s'agit de huit familles à Bab Ezzouar, trois familles à Tizi Ouzou et une famille à Blida. C'est très inquiétant. Chaque jour une moyenne de dix familles fait l'objet d'une expulsion», explique-t-il. Par ses actions, le comité tente de sensibiliser l'Etat afin que les choses bougent. Le rôle de l'Etat doit être positif. Des femmes âgées, des jeunes filles universitaires, des enfants, des employés de la radio, de la Protection civile, des Douanes, des psychologues, des médecins généralistes, des mamans au foyer, se trouvent actuellement dans la rue. Quel sera leur avenir ? Telle est la question qui se pose aujourd'hui.

### **Un psychologue, sa femme et ses deux fillettes dans un local**

B. Djamel, âgé d'une quarantaine d'années, psychologue riche d'une expérience de 16 ans et père de deux fillettes, a été expulsé avec sa famille de sa demeure, le 18 juin dernier, dans la commune de Staouéli. Depuis, il est considéré comme un SDF. Aujourd'hui, ce jeune psychologue et sa famille réside dans un local, toujours à Staouéli. «Je reçois quotidiennement des patients, ils me racontent leurs peines afin que j'apaise leurs souffrances, mais de mon côté je souffre plus qu'eux, mais je n'arrive pas à le leur dire. Parfois, je me demande qui peut apaiser ma souffrance. Cela fait quatre mois que je suis SDF, mes deux fillettes n'arrivent plus à se concentrer sur leurs études, je ne sais plus quoi faire», nous explique-t-il. Depuis 1977, il louait un logement à Staouéli, et ne savait pas qu'un jour un huissier de justice accompagné de policiers se présenterait devant sa demeure pour lui demander de la quitter. Ce psychologue vit des moments insupportables avec sa famille et doit faire face au froid qui sévit actuellement.

### **Cinq douaniers, un sapeur-pompier et un animateur de la radio jetés à la rue avec leurs familles**

Depuis le mois de septembre dernier, le rythme des expulsions s'est accéléré dans plusieurs wilayas du pays. A Alger, c'est le cas depuis ces derniers mois. Ainsi, cinq douaniers et leurs familles ont été jetés à la rue, et ce, à la veille de l'Aid El Adha. Ces malheureux ont installé des tentes de fortune du côté de Baba Hacéne.

A BirKhadem, huit familles ont été expulsées. Parmi ces familles, des cadres d'entreprise, un sapeur-pompier qui habitent actuellement des tentes. Ils habitaient au Centre de rééducation féminine de BirKhadem, devenu aujourd'hui un lieu de prestige pour nos émigrés.

Ces derniers viennent de tous horizons pour passer leurs vacances, alors qu'en face des familles avec leurs enfants habitent la rue.

A. Mounir, jeune animateur à la Radio nationale, a été victime d'une expulsion. Sa famille habite Kouba depuis 1945. Il vit dans un local avec sa mère âgée de 80 ans et ses frères dans une Algérie souveraine. «Ma mère a été jetée à la rue par l'Etat, et c'est dur d'accepter cela», explique ce jeune animateur.

**Par Sofiane Abi**

**Haut**

## **Le problème de logement guette jeunes et vieux**

### **Une crise qui s'amplifie entre quatre murs**

La crise du logement est un «mur» pour des milliers de jeunes et d'adultes dans leur quête d'une tranquillité sociale qui dépend incontestablement d'un logement décent.

### **Le vieux rêve**

Fidèle à son ancien statut, le problème du logement constitue, par excellence, le cauchemar que partagent quotidiennement des milliers d'Algériens. Il existe un rapport «fatal» entre logement et stabilité psychosociale. Les mariés comme les célibataires, les vieux comme les jeunes, ont eu tous leur dose d'étrécissement de projets réalisés pour remédier à la crise du logement. Sans ce calvaire, la vie de ces gens-là serait sans aucun doute digne de ce nom. Les multiples tentatives entreprises par le ministère de l'Habitat n'ont pas réussi à réduire l'écart flagrant entre l'offre et la demande. Un déséquilibre qui se répercute péniblement sur une bonne partie de la population algérienne et qui nourrit pareillement d'autres maux et phénomènes sociaux, à l'exemple de l'immigration clandestine, du célibat endurci ou du mariage tardif. En matière de projets achevés en Algérie, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa, a indiqué la réception, à travers le territoire national, d'un million de logements inscrits dans le programme quinquennal 2005-2009. Plus exactement, 1 045 000 logements construits entre 2005 et 2009. Entre 2005 et 2009, selon la même source, les chiffres ont doublé entre 2005 et 2009, passant de plus de 600 000 logements entre 1999 et 2004 à plus d'un million entre 2005 et 2009. Des réalisations qui devraient de toute manière apaiser un tant soit peu la tension qui règne dans le marché de l'immobilier. Ce qui n'est malheureusement pas le cas en Algérie puisque la demande ne cesse de croître pour rendre invisibles les efforts fournis par l'Etat dans ses stratégies de rendre l'accès au logement moins complexe. Aujourd'hui, comme durant des décennies passées, les portes de l'accès au logement restent verrouillées. Les mesures relatives à l'octroi du crédit immobilier aux fonctionnaires, introduites par la loi de finances complémentaire dans l'objectif d'améliorer les conditions d'accès au crédit immobilier, tardent à dévoiler leur nouveau bilan, d'autant plus que cette nouvelle formule d'aide et de facilités n'échappe pas à la polémique du fait que le montant d'un logement dépassent de loin celui qu'accorde les banques. Outre le déséquilibre d'évaluation du prix de logement dans le cadre de la nouvelle formule de bonification du taux d'intérêt des crédits attribués aux postulants, plusieurs interrogations sont de mise, puisqu'une réception réelle de plus d'un million de logements devrait mettre fin à cette crise du logement au sein de notre société. Le soutien de l'Etat, quant à lui, devrait être suivi par une politique de contrôle rigoureuse et des commissions d'enquête qui vérifient de près la distribution des logements. Cela reviendrait au même si certaines personnes bénéficient de deux ou trois logements, et que d'autres ne verront jamais leur rêve se réaliser.

**Yasmine Ayadi**

## SOS expulsions tire la sonnette d'alarme

# 702 familles à la recherche d'un toit

***Le nombre de familles à la rue ne cesse d'augmenter en Algérie. Il est en passe de devenir un véritable phénomène de société si les pouvoirs publics n'agissent pas pour mettre fin à cette situation.***

Il faut dénombrer pas moins de 702 familles expulsées sur le territoire national depuis le mois de juillet 2009, date de la création du comité SOS expulsions, dont 500 cas pour la seule année 2010. Ce comité a organisé hier au siège de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme une conférence de presse pour alerter les pouvoirs publics sur cette fâcheuse situation. La rencontre animée par le porte-parole du comité, Hakim Salmi, en présence de représentants de familles expulsées, se veut un bilan pour montrer l'ampleur du fléau.

M. Salmi a souligné que les opérations d'expulsion se poursuivent et s'intensifient dans toute l'Algérie, y compris en hiver. «Depuis la création de ce comité, nous avons recensé plus de 702 familles jetées abusivement à la rue, sans compter les familles qui n'ont pas pu nous contacter», indique notre interlocuteur, lui aussi victime d'expulsion, il y a plus d'une année. Les familles concernées sont originaires de toutes les villes d'Algérie, notamment Oran, Annaba, Constantine et Alger. D'autres villes sont également touchées par les expulsions. «Des milliers de familles viennent à Alger pour saisir SOS expulsions, un comité qui active sous la tutelle de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH)», souligne encore le conférencier. Et d'ajouter : «Aujourd'hui, nous dénombrons des centaines de familles sans toit. Ce qui est grave, c'est qu'on est en plein hiver. Où sont passées les autorités, les élus, les APC. Il est urgent de trouver des solutions de rechange à ces familles», enchaîne le porte-parole du comité, et de souhaiter l'intervention du chef de l'Etat pour aider ces familles à obtenir un toit. Par ailleurs, les animateurs du comité n'omettent pas d'accuser «la mafia foncière qui est derrière ce phénomène». «Des immeubles entiers sont fermés alors que plusieurs familles se trouvent en ce moment à la rue», dit Amine Mounir, lui aussi expulsé de sa demeure à Kouba depuis plus d'une année et demie. Plusieurs lettres, selon SOS expulsions ont été adressées aux différentes instances de l'Etat «afin de caser ces milliers d'Algériens SDF». «Malheureusement, aucune réponse favorable ne nous a été donnée. Chaque partie renvoie la balle à une autre sans que notre problème soit réglé», regrette le porte-parole des familles.

Le conférencier a ajouté que ce phénomène a contribué à détruire des familles entières. Et de dénoncer toutes les «expulsions abusives», y compris celles des familles qui occupaient des logements de fonction, notamment ceux affectés aux enseignants. Des familles racontent leur désarroi

Des situations dramatiques vécues par certaines familles ont été évoquées lors de cette conférence de presse. C'est le cas de ces 17 familles d'éducateurs et de hauts cadres des deux centres spécialisés de rééducation de Birkhadem, affiliés au ministère de la Solidarité nationale. «Je vis ainsi que ma famille dans une tente depuis 18 mois.

Voilà l'hiver qui s'installe avec le froid glacial du mois de décembre, et aucun responsable ne s'est soucié de notre cas. J'en appelle à l'humanisme du ministre de la Solidarité nationale», dit Djamel, père de famille. Et d'ajouter : «Nous occupons ce logement depuis 1957. Il n'est pas normal qu'on soit jeté comme ça, du jour au lendemain, à la rue.» Quant à Djamel, psychologue, il a été expulsé il y a quatre mois. « Là, je me retrouve dans un garage avec ma famille. Mes deux filles qui sont excellentes dans leurs études risquent d'échouer dans leur scolarité», raconte, dépité, ce psychologue. Plusieurs autres cas ont été évoqués comme celui de ces 8 familles qui occupent des tentes derrière le siège de la daïra de Bab Ezzouar.



[Actualités : EXPULSION DE FAMILLES EN ALGÉRIE](#)  
[Le rapporteur spécial de l'ONU saisi](#)

Le Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers- Monde et l'Europe (CETIM) a saisi le rapporteur spécial sur le droit au logement sur les expulsions forcées de familles en Algérie. La partie plaignante demande une enquête sur le respect de l'Etat algérien de ses engagements internationaux.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Des institutions étrangères semblent se préoccuper de la situation des familles algériennes expulsées, au moment où, visiblement, les autorités algériennes cultivent le silence sur ce sujet. Le porte-parole du comité SOS Expulsion de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) a dénoncé, hier, lors d'une conférence de presse, sur les cas des familles expulsées de chez elles, le silence des autorités concernées. «Nous avons saisi tout le monde pour tenter de trouver une solution à ces familles et jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous n'avons reçu de réponse d'aucune partie», a dénoncé Salmi Hakim, porte-parole dudit comité. «Les institutions étrangères sont plus à l'écoute de nos préoccupations», a-t-il encore indiqué. En effet, le Centre Europe/Tiers-Monde, qui a été saisi par le comité SOS Expulsion, a saisi à son tour le rapporteur spécial sur le droit au logement, pour mener une enquête afin de vérifier si le gouvernement algérien se conforme à ses engagements internationaux en matière de droits humains, en particulier les deux pactes internationaux relatifs aux droits humains. Selon un jeune expulsé venu témoigner, l'Etat algérien a bafoué la loi 507 bis du code civil qui interdit l'expulsion de toute personne âgée de plus de 60 ans.

D'ailleurs, les nombreuses familles venues témoigner se demandent «comment d'un côté l'on a voté une loi pour la protection des personnes âgées et de leur l'autre on ne les protège pas contre les expulsions». «Ma mère, ce ne sont pas ses enfants qui l'ont jetée dehors mais l'Etat», a dénoncé ce jeune. Il ne se passe pas un jour sans que des familles se retrouvent à la rue du jour au lendemain, rappellera le porte-parole du comité SOS Expulsion. Le comité a recensé depuis juillet 2009 près de 702 cas de familles expulsées dont 500 en 2010. A ce jour, seuls deux cas ont été réglés. Ces familles lancent un ultime appel de détresse aux autorités afin de trouver une solution définitive à leur problème. Parmi ces familles, rappelle-t-on, de nombreux enfants et malades s'appêtent à passer la saison hivernale sous des tentes.

S. A.

SOS EXPULSIONS ACCUSE

## «Nos élus locaux ne font pas leur travail»

- Page : 6



*Ils ont froid, ils ont peur. Ils demandent juste un toit!*

Plus de 500 familles ont été expulsées de leurs domiciles au cours de cette année qui prendra fin dans quelques jours. Ils sont une soixantaine en ce début d'hiver glacial. Plus de 700 est le nombre de familles qui a été recensé depuis juillet 2009. Au-delà de la réalité simpliste que donne à voir ces chiffres, c'est la complexité de ce drame qui concerne des milliers de personnes qui est «étourdissante». «On nous a déchus de nos droits civiques et civils», indique Mounir, jeune animateur à la Radio nationale. S'exprimant lors d'une rencontre organisée, hier, par le comité SOS Expulsions au siège de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme à Alger, ce jeune homme pointe du doigt les responsables au niveau des APC. «Que font nos élus locaux? (pour régler ce problème Ndlr)», tonne-t-il. Il habitait à Kouba avec sa mère, alors âgée de 78 ans, quand ils ont été «jetés à la rue». «On nous expulsés avec de faux documents. Et puis la loi stipule que c'est interdit d'expulser des personnes âgées de plus de 60 ans», s'indigne-t-il. «On veut juste que les lois de la République soient appliquées», ajoute-t-il. Mounir rappelle, à ce titre, que l'article 58 de la Constitution algérienne stipule que l'Etat est dans l'obligation de protéger la famille.

Outre l'article 507 bis du Code civil qui interdit l'expulsion des personnes âgées de plus de 60 ans, Hakim Salmi, porte-parole du Comité SOS Expulsions a évoqué, quant à lui, les pactes et les conventions internationales consacrant le droit au logement décent. Des traités que l'Algérie a pourtant ratifiés mais qu'elle peine à appliquer sur le terrain. M.Salmi a indiqué, au cours de son intervention, qu'une lettre a été adressée par le Centre Europe-Tiers-Monde (Cetim) au rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à un logement convenable faisant état de l'aggravation de la situation des familles vivant dans une précarité totale en Algérie. En retirant de son cartable un volumineux dossier, Mounir expose devant les présents les articles de presse qui ont été publiés sur ce phénomène, mais aussi les différents jugements concernant son affaire qui traîne toujours en longueur. «J'ai demandé de voir la présidente de l'APC de Kouba, mais on m'a refusé la demande», précise-t-il

Mais Mounir est loin d'être une exception. Il ne fait pas partie aussi d'une petite minorité. Au cours de cette rencontre, un jeune psychologue expulsé de son domicile depuis près de quatre mois, prend aussi la parole. «Je vis avec ma petite famille dans un magasin», raconte-t-il. «J'ai deux filles qui sont très studieuses, mais maintenant je sais que ça ne sera plus le cas», explique-t-il. Plusieurs familles menacées d'expulsion avaient rendu visite à la Laddh pour déposer leurs dossiers. «Le nombre de familles expulsées ne cessent d'augmenter», fait constater M.Salmi. «Hier, des familles ont été expulsées à Tizi Ouzou, d'autres dans la banlieue est de la capitale et là, comme vous voyez, ces femmes sont venues de Blida pour déposer leurs dossiers», poursuit-il. Certains intervenants avaient abordé l'influence de la mafia du foncier en Algérie. «Il ne faut pas compter sur nous lors des prochaines élections», lance un autre. Depuis la création de ce comité, des rencontres sont organisées périodiquement. «Chaque année on dit la même chose», murmure un jeune homme. Cela n'est pas tout à fait faux.

Depuis des années, rien n'a changé. Même avec le programme de logements qui sont annoncés par les responsables lors de chaque sortie médiatiques.

**Hadjer GUENANFA**

## Face à une situation alarmante "SOS famille expulsée" interpelle le gouvernement

Par : **DJAZIA SAFTA**

**L'Algérie compte aujourd'hui 702 familles qui sont dans la rue, depuis 2007, dont 500 pour la seule année 2010. C'est ce qu'a révélé, Hakim Salmi, président de l'association "SOS expulsé", dans un point de presse tenu, hier, à la ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (Laddh), à Alger.**

Bien que l'Algérie ait ratifié les conventions et pactes internationaux concernant le droit à un logement, des familles entières se retrouvent aujourd'hui à la rue sans alternative. Et au moment où le gouvernement algérien se félicite d'avoir construit un million de logements, pour répondre aux besoins de la population en matière d'habitat, des familles sont toujours sans toit. Hier, au moment de la rencontre, des familles déjà expulsées, et qui ont eu pour domicile des tentes installées derrière la daïra de Bab Ezzouar, étaient de nouveau chassées par les forces de sécurité. Au même moment, plusieurs familles habitant la wilaya de Blida sont venues demander conseil auprès de la ligue après avoir reçu un ordre d'évacuer les lieux. Le président de l'association s'est inquiété de la tournure qu'a pris le phénomène et la légèreté avec laquelle les décisions sont prises afin de mettre des familles à la rue. "Nous avons frappé à toute les portes et nous sommes toujours sans réponse. Les différentes instances se rejettent la balle", a encore regretté M. Salmi. Nous ne savons plus vers qui s'adresser, affirment les responsables de l'association qui ont adressé un courrier au centre Europe-Tiers Monde (CETIM) pour l'informer de la situation qu'ils qualifient d'"alarmante et de violation flagrante de la déclaration universelle des droits de l'Homme, des pactes et conventions ratifiés par l'Algérie dans le domaine du droit à un logement décent."

Les responsables ont également relevé que la Constitution algérienne est "censée" protéger la famille dans son article 58 tout en s'interrogeant sur les réelles motivations de cette absence de l'État dans la prise en charge de cette frange sociale.





## **SOS Expulsion**

**Plus de 700 familles dans la rue**

Par Djamel Djenane

Des familles logeant dans des habitations précaires et autres ont été expulsées sans leur porter assistance ou leur faire une proposition de logement. Sept cent deux (702) familles sont «jetées» à la rue à travers le territoire national. Ce chiffre alarmant a été avancé, hier, par Hakim Salmi, président du comité SOS Expulsion lors d'une conférence de presse, animée au siège de la Laddh à Alger. Une telle situation est, a-t-il dénoncé, illégale, car la loi prévoit la proposition de logement ou une assistance particulière de l'Etat. «C'est une violation flagrante de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des pactes ratifiés par l'Algérie dans le domaine du droit à un logement décent et de l'article 52 de la Constitution algérienne qui, entre autres, protège clairement la famille», a-t-il clamé en tirant la sonnette d'alarme sur les répercussions de tels agissements «inhumains» exécutés en plein hiver aussi glacial que celui de cette année. Selon les données à la disposition de cette organisation, plus de 2 500 familles ont été expulsées et exclues des opérations de relogement ses quatre dernières années. La plupart de ces expulsions ont été exécutées sans le respect des délais autorisés. «90% des délais ne sont pas respectés et les familles sont souvent jetées à la rue au bout d'une vingtaine de jours au lieu des six mois accordés par le juge en cas de prononciation d'expulsion», affirme-t-il. Quelques représentants des familles victimes d'expulsion se sont présentés lors de cette conférence pour témoigner de leur situation effrayante. «La police nous a expulsés même des tentes que nous occupons temporairement», attestent des mères de famille venues de Bab Ezzouar, de Bordj El-Kiffan, de Birkhadem et de Staouéli. Certaines de ces expulsions remontent à hier seulement. C'est le cas notamment de familles implantées à Bab Ezzouar, Tizi Ouzou et Blida. «Huit familles ont été expulsées hier à Bab Ezzouar et trois à Blida», déclare M. Salmi avant d'être interrompu par d'autres familles venues de Blida, au moment même de cette déclaration. «Nous avons été expulsées hier», lancent trois vieilles dames venues informer le comité de leurs cas. Selon M. Salmi, chaque jour que Dieu fait, son comité reçoit ce genre d'expulsés, victimes non seulement des opérations de démolition des habitats précaires, mais aussi d'autres situations comme ce fut le cas lors de la destruction d'immeubles afin de récupérer une parcelle de terrain pour utilité publique, ou tout simplement en cas de vente à des particuliers de terrains qui abritent des familles, dont certaines occupaient ces lieux avant même l'indépendance. Cela dit, même si certaines expulsions peuvent être justifiées, elles ne doivent en aucun cas être exécutées sans le relogement des familles comme cela se fait sous d'autres cieux. Un mécanisme que les responsables semblent ignorer !